

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DES HAUTES-ALPES  
ARRIVEE  
04 OCT. 2019  
Bureau du Courrier N°3

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER et VALENCA**

Département des  
HAUTES-ALPES  
Nombre de Conseillers :  
En exercice : 8  
Présents : 7

DELIBERATION N°32 -2019

Séance du 26 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf le jeudi 26 septembre à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 13 septembre s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. MEYSSONNIER Gérard, M. POUILLARD Pierre, Mme BLANC Danielle, Mme STEFANI Noëlle, M. ROBERT Joël.

Absent : M. FAURE Jean-Claude

Secrétaire de séance : Mme STEFANI Noëlle.

**Objet : Décision de la dénomination de l'aire de jeux.**

Suite au décès en août 2018 de Madame Céline TRUCH, conseillère municipale de la commune de Lardier et Valença, le Maire demande quand sa mémoire, cette aire de jeux porte son nom.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

**Nomme** l'aire de jeux de Lardier et Valença « **Céline TRUCH** »

Le Maire,

Rémi COSTORIER